

DIPLÔME D'INGÉNIEUR VALIDÉ PAR LA CTI

Spécialité Génie Electrique

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de la formation, l'ingénieur formé doit être capable de:

- Conceptualiser et mettre en oeuvre des méthodes et méthodologies
- Maîtriser un champ de compétences techniques
- Maîtriser les aspects économiques de son champs d'intervention
- Manager des équipes et des projets

A chaque projet, 3 objectifs: définir et argumenter le meilleur choix technique, analyser la rentabilité, mobiliser les hommes et les compétences

MÉTIERS

- Ingénieur chef de projet
- Ingénieur d'étude en génie électrique
- Ingénieur recherche et développement en industrie
- Ingénieur en production d'énergie
- Ingénieur électricien ou en électromécanique de production
- Ingénieur Production
- Ingénieur Maintenance

MATIERES ENSEIGNÉES

Enseignement technique

Electromagnétisme
Electronique
Transport de l'énergie électrique
Electronique de puissance
Thermodynamique et thermique
Modélisation pour le génie électrique
Mécanique vibratoire
Conception des machines électriques
Production et Stockage d'énergie
Modélisation multi physique
Modélisation des machines électriques
Alimentation des machines électriques
Systèmes de production

Options: Option 1: Ingénierie des systèmes électriques
Ou Option 2: ingénierie des flux d'énergie

Enseignement général

Communication
Anglais
Droit social
Management de la qualité
Management de projet
Gestion d'entreprise
Financements des investissements
Management des hommes et des équipes
Stratégie de développement à l'international

PRÉREQUIS

- Bac +2 scientifique ou technique dans le domaine industriel
- D.U.T., B.T.S., ou niveau équivalent validé
- Âgé de moins de 26 ans, apte à conclure un contrat d'apprentissage

DURÉE DE LA FORMATION

- 1ère année: 1 semaine sur 2 en centre de formation, puis 2,5 jours en entreprise
- 2ème année: 3 jours en entreprise, 2 jours en centre de formation
- 3ème année: 3 jours en entreprise, 2 jours en centre de formation

Formation en 3 ans -> 1 800 heures de formation en centre

LES + DE L'ITII PACA

- **9 semaines de stage obligatoires à l'international**
- Une formation rémunérée en apprentissage
- Un forum entreprise pour vous aider à signer votre contrat d'apprentissage



UIMM

PÔLE FORMATION
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La formation d'ingénieur Génie Electrique est dispensée à:

L'École des Arts et Métiers Campus Aix-en-Provence

2 cours des Arts et Métiers

13617 Aix-en-Provence

04 42 11 44 00

TRANSPORT: Train, Bus

HÉBERGEMENT: De nombreuses possibilités

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Sous contrat d'apprentissage
- Durée de 3 ans
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- Âgé de moins de 26 ans
- Aucune charge salariale pour l'apprenti

RÉMUNÉRATION LA 1ÈRE ANNÉE

Avant 18 ans
25% du SMIC*

De 18 à 20 ans
41% du SMIC*

21 ans et plus
53% du SMIC*

RÉMUNÉRATION LA 2ÈME ANNÉE

Avant 18 ans
37% du SMIC*

De 18 à 20 ans
49% du SMIC*

21 ans et plus
61% du SMIC*

RÉMUNÉRATION LA 3ÈME ANNÉE

Avant 18 ans
53% du SMIC*

De 18 à 20 ans
65% du SMIC*

21 ans et plus
78% du SMIC*

* ou du salaire minimum conventionnel dans la branche professionnelle correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable que le smic

- Charges patronales: Les entreprises de moins de 11 salariés sont exonérées de charges
Les entreprises de 11 salariés ou plus sont exonérées des charges URSSAF

AIDES AUX JEUNES

- Coût pris en charge par l'UIMM, le conseil Régional PACA et les entreprises (Taxe d'apprentissage)
- Une carte d'étudiant des métiers ouvrant droit aux réductions dans les cinémas, musées, transports...
- Accès au dispositif ZOU! Mis en place par la Région pour les trajets domicile - CFA en PACA (train gratuit)
- Aide personnalisée au logement (APL) versée sous condition par la caisse d'Allocations Familiales + une aide Mobili-Jeunes

Pour obtenir les documents: <http://www.service-public.fr/formulaires>

CANDIDATURE: Pré-inscription en ligne sur www.formation-industrie-paca.com

ADMISSION: étude du dossier puis étude des résultats aux tests et entretiens

Admission définitive après signature d'un contrat d'apprentissage dans les délais légaux.



PÔLE FORMATION DES INDUSTRIES TECHNOLOGIQUES
8 CHEMIN DE CAPEAU, ZAC DE TRIGANCE - 13800 ISTRES
WWW.FORMATION-INDUSTRIES-PACA.FR

UIMM

PÔLE FORMATION
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR